

-K.D-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri, le 28 octobre 1957.-

Nº 3242/AI/12

Objet:Successions Indigènes

Monsieur le Commissaire Provincial,  
Résident du Ruanda

KIGALI

*AS* Monsieur le Commissaire Provincial,

Me référant à vos rappels 6199/AI, 6200/AI 6201/AI et 6202/AI du 14 octobre , j'ai le regret de vous informer que les correspondances rappelées, bien que figurant à l'indicateur d'entrée, restent introuvables au territoire malgré mes recherches. Elles ne figurent d'ailleurs pas comme correspondances litigieuses à l'article "Successions" du P.V. de remise-reprise du territoire.

Auriez-vous l'obligeance de m'en faire parvenir copie afin de pouvoir assurer immédiatement l'exécution.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE.-  
DE MAN.J.

Ruhengeri



10363

Territoire du Ruanda-Urundi  
Résidence du Ruanda

Kigali, le 14 octobre 1957..

N° 6.199 / A.I..

Objet :

Successions indigènes  
Dossier n° 566.-

2me RAPPEL

Monsieur l'Administrateur de Territoire

a RUHENERI.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous rappeler, pour suite urgente, ma lettre  
N° 3.820/A.I. du 9 juillet 1957.-

Pr. Le Résident du Ruanda, empêché,  
Le Résident-Adjoint, A.FREUD'HOMME,



Commissaire de District.-

Territoire du Ruanda-Urundi  
Résidence du Ruanda

Kigali, le 14 octobre 1957.

N° 6.201 / A.I.

Objet :

Successions indigènes  
Dossier n° 562.-

2me RAPPEL

Monsieur l'Administrateur de Territoire  
a RUHENERI.-

3979/01/12  
18 x 10-18  
Mr. Lebvre. Bemut Gove

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous rappeler, pour suite urgente, ma lettre  
N° 3.824/A.I. du 9 juillet 1957.-

Fr. Le Résident du Ruanda, empêché,  
le Résident-Adjoint, A. FREUD'HOME,

  
Commissaire de District.-

Territoire du Ruanda-Urundi  
Résidence du Ruanda

Kigali, le 14 octobre

N° 6.202 / A.I.

Objet :

Successions indigènes

Dossier n° 562.-

2<sup>me</sup> RAPPEL

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à RUHENERI.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous rappeler, pour suite urgente, ma lettre  
N° 3.825/A.I. du 9 juillet 1957.-

Tr. Le Résident du Ruanda, empêché,  
Le Résident-Adjoint, A.FREUD'HOFF,



Commissaire de District.-

Territoire du Ruanda-Urundi  
Résidence du Ruanda

Kigali, le 14 octobre 1957..

N° 6.200 / A.I. ....

Objet:

Succesions indigènes  
Dossier n° 563.-

2me RAPPEL

Monsieur l'Administrateur de Territoire

a RUHENERI.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous rappeler, pour suite urgente, ma lettre  
N° 3.823/A.I. du 9 juillet 1957.-

Pr. Le Résident du Ruanda, empêché,  
le Résident-Adjoint, A. FREUD'HOME,



Commissaire de District.-